



GUIDE DE RECHERCHE DE STAGE

Troisième de l'Enseignement Agricole Année 2023-2024

Seuls les élèves ayant 14 ans le premier jour du stage peuvent l'effectuer.

Dates des stages :

Stages obligatoires :

Du 9 octobre au 14 octobre 2023 Du 27 novembre au 2 décembre 2023 Du 11 mars au 16 mars 2024

Stages complémentaires :

Du 16 janvier au 21 janvier 2024 Du 13 mai au 18 mai 2024

Objectifs pédagogiques des stages :

Ces stages d'une semaine constituent une découverte du milieu professionnel et des métiers. Le but est d'observer des activités pratiques dans un emploi donné, afin de construire et/ou consolider son projet d'orientation.

L'élève rend compte de ses observations et de ses expériences dans un livret de stage évalué par le professeur référent.

Lieux des stages :

Dans le but d'individualiser le parcours d'orientation des élèves, les lieux de stages sont à déterminer en concertation entre l'élève, ses responsables légaux et son professeur référent au travers de la fiche de vœux de stages.

Ils peuvent donc être amenés à évoluer au cours de l'année en fonction du projet d'orientation.

L'entreprise familiale n'est pas un lieu à privilégier.

Les entreprises étant très sollicitées par les jeunes, nous recommandons de commencer les recherches le plus rapidement possible.

Le professeur référent n'a pas la charge de trouver un lieu de stage, mais d'accompagner l'élève dans son projet d'orientation.







